



RAPPORT



ANNUEL



TOULOUSE

2022



MIGT TOULOUSE

Les auteurs attestent qu'aucun des éléments de leurs activités passées ou présentes n'a affecté leur impartialité dans la rédaction de ce rapport

Statut de communication	
<input type="checkbox"/>	Préparatoire à une décision administrative
<input type="checkbox"/>	Non communicable
<input type="checkbox"/>	Communicable (données confidentielles occultées)
<input checked="" type="checkbox"/>	Communicable

SOMMAIRE

LA MIGT DE TOULOUSE	4
ACTIVITÉ 2022	8
CHIFFRES CLÉS	9
RESSOURCES HUMAINES	10
MISSIONS	14
SANTE SECURITE AU TRAVAIL	18
MRAE OCCITANIE	21
MISSIONS INTUITU PERSONAE	23
ANNEXE	24

LA MIGT DE TOULOUSE



LA
RÉGION OCCITANIE

13 Départements

72 724 km²

5 903 190 Hab

79 hab/km²

2 Métropoles
Toulouse et Montpellier

2 Communes > 100 000 hab
Nîmes et Perpignan

159 Md € de PIB
(73% du PIB national, 4ème rang)

ZONE D'ACTION

La MIGT de Toulouse est compétente sur l'ensemble de la région Occitanie.

La région Occitanie est née, suite à la réforme territoriale de 2016, de la réunion des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Elle est la deuxième plus vaste de France métropolitaine avec une superficie de 72 724 km² correspondant à 13,2 % du territoire. Sa taille fait d'elle une région plus vaste que l'Irlande et que douze autres pays de l'Union Européenne. L'Occitanie est également deux fois plus grande que la Belgique (30 528 km²) ou encore que sa voisine, la province espagnole de Catalogne (32 113 km²).

Avec 5,9 millions d'habitants, la région se caractérise par la croissance démographique la plus forte de France métropolitaine, ce que confirment les projections INSEE pour les décennies à venir.

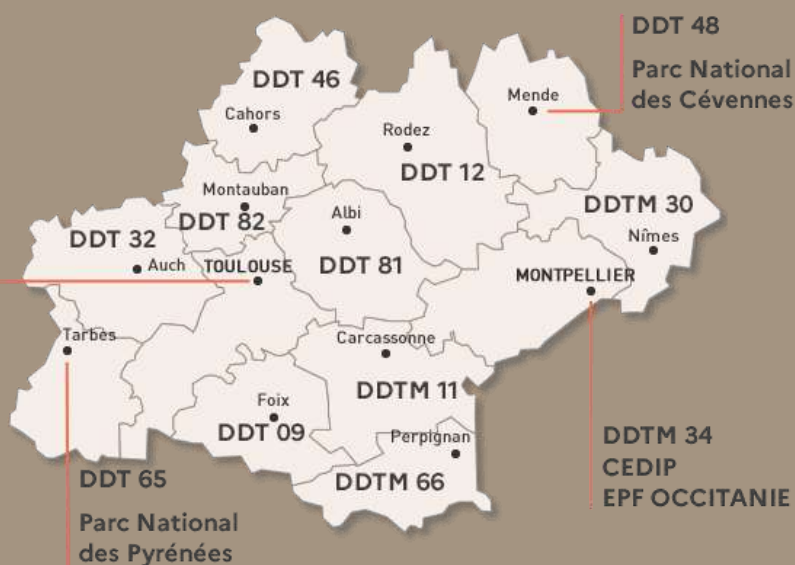
Riche d'un relief varié (Pyrénées et Massif Central, coteaux, plaines, littoral) et couvert par deux bassins versants majeurs (Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée), ce territoire est porteur d'enjeux forts sur les champs d'intervention du pôle ministériel, (gestion de la ressource en eau, prévention des risques naturels, consommation d'espace, préservation de la biodiversité, protection et valorisation des sites et paysages).

SERVICES EN RELATION AVEC LA MIGT

La MIGT de Toulouse est principalement en relation avec 28 services ou établissements publics œuvrant dans les champs du pôle ministériel, dont la DREAL, la DIR SO et 13 DDT(M).

En 2021, le CEREMA a créé la délégation territoriale Occitanie, et la MIGT a récupéré le suivi du SCHAPI, tous deux basés à Toulouse

DREAL OCCITANIE
DDT 31
DIR SO
CVRH
VNF DT SO
CEREMA DTer Occitanie
AVIATION CIVILE
METEO FRANCE
ADEME
AGENCE DE L'EAU AG
OFB
SCHAPI



Conformément aux textes réglementaires relatifs aux missions et à l'organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD), la MIGT de Toulouse intervient auprès des services déconcentrés ou établissements en Occitanie du pôle ministériel MTECT-MTE. Les membres de la MIGT effectuent trois types de missions :



FONCTION RH

Les inspecteurs et ingénieurs généraux pour les ressources humaines (IGRH) assurent pour le compte du secrétariat général du pôle ministériel MTECT/MTE une fonction RH vis-à-vis des cadres supérieurs et cadres dirigeants :

SUIVI ET CONSEIL EN ORIENTATION des cadres supérieurs.

CADRES DIRIGEANTS :

Accompagner la délégation des cadres dirigeants dans la détection des cadres supérieurs à fort potentiel (vivier des cadres dirigeants), l'évaluation des cadres dirigeants (revue des cadres) et le processus d'affectation sur les emplois de cadres dirigeants.

PROMOTIONS DES CADRES SUPÉRIEURS :

Contribuer au processus d'harmonisation des propositions de promotion.



INSPECTIONS/AUDITS ET ÉTUDES/CONSEIL

INSPECTIONS ET AUDITS

Conduits auprès des services de la région, ces missions visent généralement à questionner leurs modes de fonctionnement et à évaluer la façon dont les politiques publiques sont mises en œuvre localement.

Parmi les inspections figurent celles réalisées par l'inspectrice santé sécurité au travail – **ISST** – en charge du suivi des services de l'Occitanie. Le suivi des DDT(M) est actuellement partagé avec l'ISST du MASA.

CONSEIL ET APPUI

Les membres de la MIGT mènent des missions d'étude ou de conseil sur commande du pôle ministériel, en Occitanie comme en dehors de la région.



MISSION RÉGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE (MRAe)

La MIGT contribue à la MRAe Occitanie, chargée d'émettre des avis et de rendre des décisions sur la qualité des évaluations environnementales et la prise en compte de l'environnement des plans, schémas et programmes et projets présentés par des maîtres d'ouvrages publics ou privés dans la région.

La MRAe s'appuie pour cela sur le département Autorité Environnementale de la DREAL Occitanie, placé sous l'autorité fonctionnelle de sa présidente, Annie VIU.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2022, la **MIGT de Toulouse** est composée d'un coordonnateur, de quatre membres permanents, d'une inspectrice Santé sécurité du travail, d'un chargé de mission faisant également fonction de secrétaire général, et d'une assistante.



Georges DESCLAUX
IGPEF
Coordonnateur – IGRH



Ghislaine DELGADO
SACN
Assistante



Danièle GAY
AUGE
Inspectrice Santé Sécurité
au Travail



Philippe JUNQUET
IGPEF
Membre permanent – IGRH



Stéphane PELAT
ITPEHC
Chargé de mission &
Secrétaire général



Marc TISSEIRE
IGPEF
Membre permanent – IGRH



Annie VIU
IGPEF
Membre permanente – IGRH
Présidente MRAe Occitanie

La MIGT bénéficie par ailleurs de l'appui de l'assistante de la **MIGT Outre-Mer**, basée à Montpellier.



Elisabeth MALOUVET
SACN
Assistante MIGT Outre-Mer

Elle peut en outre compter sur l'appui d'André HORTH, ancien DDTM du Gard, mis à disposition temporairement par la DRH du MTECT.



André HORTH
IGPEF
Mis à disposition DRH

Thierry GALIBERT et Jean-Pierre VIGUIER, membres permanents depuis 2013 et 2016, ont fait valoir leurs droits à la retraite et ont quitté l'IGEDD et la MIGT en cours d'année.



Thierry GALIBERT
IGSPV
Retraité à/c 1/6/2022



Jean-Pierre VIGUIER
IGPEF
Retraité à/c 1/8/2022

DOUBLE RATTACHEMENT A LA MIGT

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les membres de IGEDD bénéficient d'un « double rattachement » à une autre entité que celle d'affectation dans un objectif d'ouverture et d'enrichissement collectif, permettant de couvrir ainsi un panel plus large de thématiques. Deux membres d'AITAP ont fait le choix de rejoindre la MIGT de Toulouse. (cf p23 le double rattachement des membres de la MIGT)



Denis PRIOU
IGPEF



Marie BONNET-JACQUI
IGADD

LOCALISATION, ORGANISATION ET MOYENS

La MIGT de Toulouse est implantée sur deux sites, au sein des locaux de la DREAL Occitanie à Toulouse (Bâtiment B) et Montpellier.

Elle bénéficie d'une convention d'adossment à la DREAL pour tout ce qui touche au fonctionnement (logistique, informatique, immobilier, véhicules de service...).

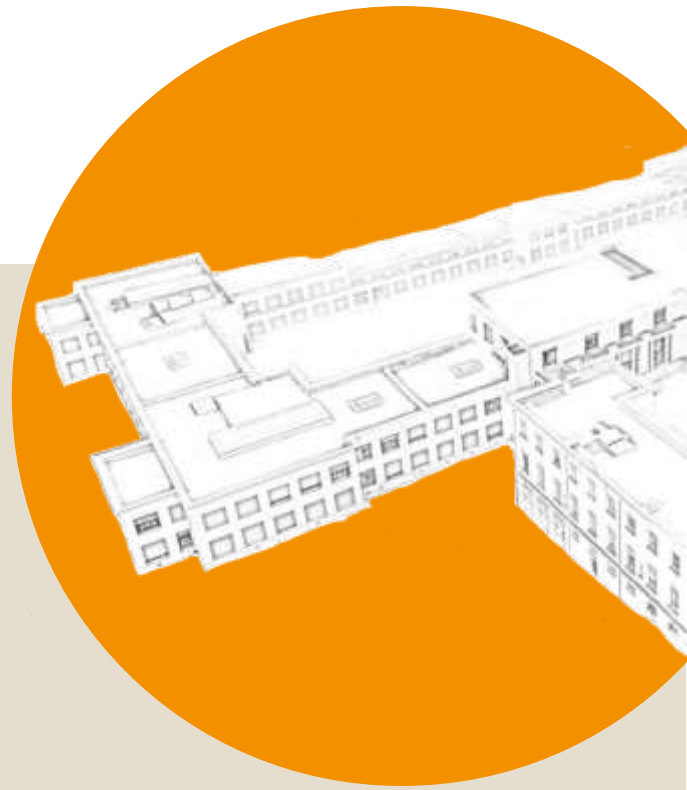


En 2021, des moyens ont été consacrés à optimiser son installation, en regroupant les bureaux de Toulouse au même étage, et en investissant dans du matériel de visio collective légère.



Fin 2024, l'ensemble des services hébergés dans l'actuelle cité administrative de TOULOUSE prendront la direction du futur quartier GUILLAUMET, au Nord-Est de TOULOUSE, dans la nouvelle cité administrative au sein du bâtiment LEMARESQUIER.

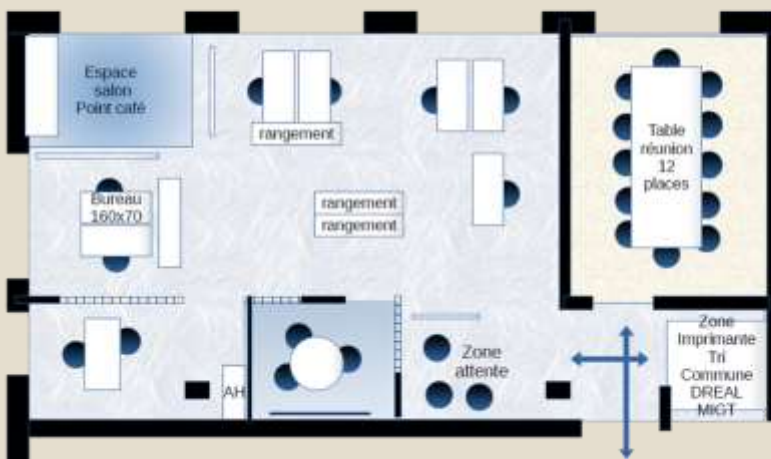
Construit en 1932 par l'architecte Charles Henri-Camille LEMARESQUIER, ce bâtiment est un témoignage vivant du mouvement art déco. La nouvelle cité va voir le jour dans le cadre d'un grand projet de renouvellement urbain, l'éco-quartier GUILLAUMET, qui va conjuguer logements, commerces, activités et équipements de quartier de 13 ha, dont près de 40 % seront consacrés à l'aménagement d'espaces verts et îlots de fraîcheur.



En 2022, diverses actions de concertations ont été menées pour conduire, après le choix du prestataire chargé de la conception-construction de la cité. La MIGT s'est manifestée dans le choix et l'aménagement de son futur emplacement dans la cité, intégré comme aujourd'hui dans l'espace dévolu à la DREAL Occitanie.

Compte-tenu des contraintes de surfaces, et des nouvelles pratiques intégrant une partie importante de télétravail, le choix a été fait de privilégier un aménagement ouvert, avec des espaces collectifs, favorisant les échanges, et des lieux plus confidentiels destinés à des entretiens, visioconférences ou réunions en petit comité.

Les travaux débuteront début 2023 pour une livraison de la cité prévue à l'automne 2024, et un déménagement des services fin 2024.



ACTIVITÉ 2022

L'activité en 2022 des membres de la MIGT représente 1 905 jours, dont 130 jours de mise à disposition d'André HORTH. Sa répartition est présentée dans le graphique ci-dessous¹.

Certains membres de la MIGT ont exercé des activités pour le compte d'autres entités et hors du champ d'action de la MIGT de Toulouse :

- Georges DESCLAUX assure la fonction de référent IGRH (environ 40 jours).
- Les membres de la MIGT ont consacré 330 jours à des missions hors du champs d'intervention de la MIGT (cf. p 14 et 15).
- Philippe JUNQUET assure la présidence de la commission intergouvernementale du Tunnel du SOMPORT (10 jours en 2022).
- La MIGT a par ailleurs contribué à la démarche de réingénierie des activités supports.

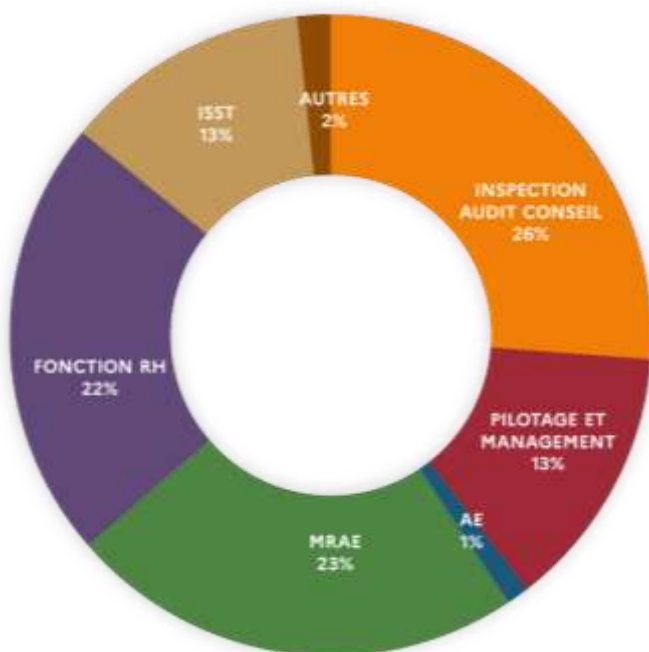
Cela représente autour de 400 jours sur l'année, soit, hors congés, l'équivalent d'environ 2 ETP.

La MIGT de Toulouse contribue en outre, comme chaque MIGT, à alimenter chaque trimestre la note rédigée par la section AITAP à destination des ministres. Cette note est une synthèse des remontées de chaque territoire destinée à rapporter la perception des agents des services déconcentrés au travers de l'analyse faite par les membres de l'IGEDD sur l'organisation, le fonctionnement et l'activité de ces services.

Il est à noter qu'Annie VIU, en prenant la présidence de la MRAe Occitanie, s'est désengagée de l'Ae nationale, n'intervenant que ponctuellement sur des dossiers spécifiques. Dans le même temps, Thierry GALIBERT, fortement impliqué dans les missions et représentations pour le compte de MRR, a cessé ses fonctions, réduisant d'autant la contribution de la MIGT aux activités de cette section.

L'activité de la MIGT a par ailleurs globalement diminué par rapport aux années précédentes du fait des départs à la retraite de Thierry GALIBERT et Jean-Pierre VIGUIER, essentiellement au détriment de sa contribution aux missions des autres entités de l'IGEDD.

Enfin, la mise à disposition d'André HORTH a permis à la MIGT d'investir deux champs nouveaux : la définition d'une méthodologie pour l'élaboration de monographies départementales sur l'ensemble de la région, et l'approche de collectivités pourvoyeuses d'emplois pour les agents du ministère dans le cadre de la démarche d'accompagnement des cadres supérieurs dans la région (cf. encadré p 13).



¹ Données Orhis pour les membres permanents et chargés de mission – estimation pour l'assistante. Les pourcentages indiqués sont rapportés au temps travaillé (hors absences). L'activité de A. HORTH n'est pas incluse dans cette répartition.

² Pilotage Management - Méthodo et dvl't compétences - Qualité

³ Représentation - Autres fcts internes - Activités externes - Mandats

CHIFFRES CLÉS



ORGANISATION
DES SERVICES

147
ENTRETIENS
D'ORIENTATION



RISQUES

171
AVIS MRAe



EAU
ENVIRONNEMENT

257
DECISIONS MRAe
PLANS/PROGRAMMES



BIODIVERSITE

15
MISSIONS



ENERGIE

14
RAPPORTS



TRANSPORTS





6
INSPECTIONS
SST



SANTE
SECURITE AU TRAVAIL

RESSOURCES HUMAINES

L'activité RH mobilise à temps partiel cinq membres permanents assurant la fonction d'IGRH (ingénieur ou inspecteur général RH). Le suivi des cadres supérieurs est réparti en fonction des services de la façon suivante.

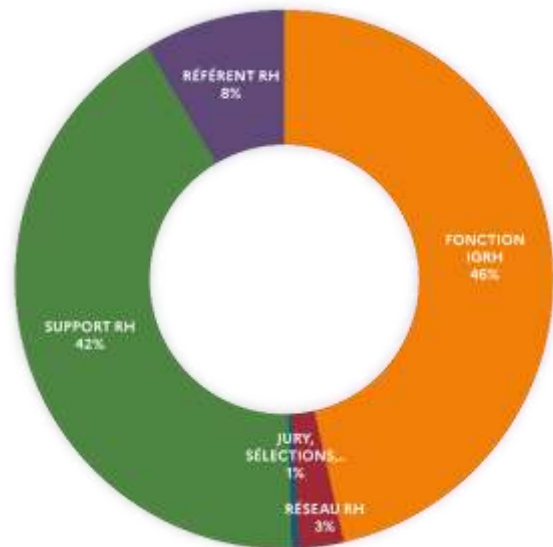
 <p>Georges DESCLAUX Cadres dirigeants</p>	 <p>Philippe JUNQUET DDT 31 - 65 DREAL - DIRSO - Préfecture Occ. CEREMA Dter Occ - Conseil régional SCHAPI - Aire Toulousaine</p>
 <p>Marc TISSEIRE DDT(M) 09 - 32 - 46 - 66 - 81 - 82 DREAL CVRH Toulouse – VNF SO</p>	 <p>Annie VIU DDT(M) 11 - 12 - 30 - 34 - 48 Parc National des Cévennes Parc National des Pyrénées - OFB</p>

Georges DESCLAUX consacre une part importante de son temps à la fonction de référent RH au sein de l'IGEDD.

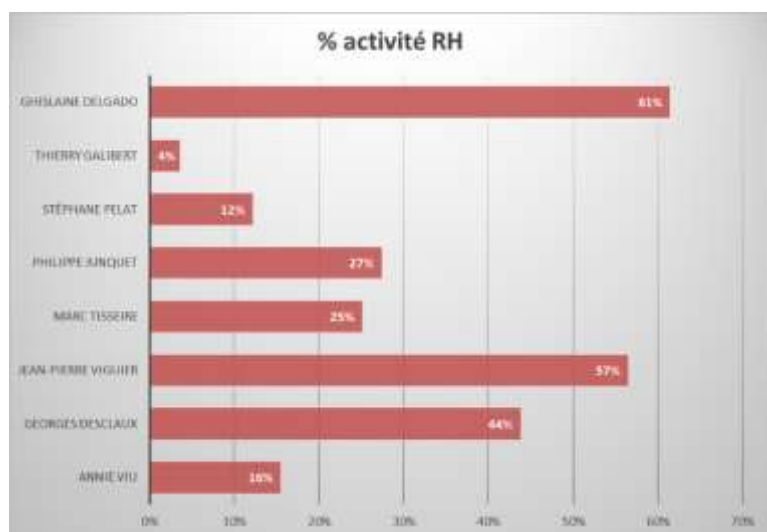
L'activité ressources humaines mobilise également le secrétaire général et l'assistante de la MIGT.

La MIGT tient régulièrement des réunions internes entre IGRH et SG de la MIGT afin, d'une part d'échanger sur les pratiques et les actualités RH, et de partager les informations recueillies lors des entretiens.

L'activité RH de Thierry GALIBERT et Jean-Pierre VIGUIER en 2022 a exclusivement consisté à assurer la transition avec les IGRH qui les ont supplantés. Ils n'ont pas réalisé d'entretiens.

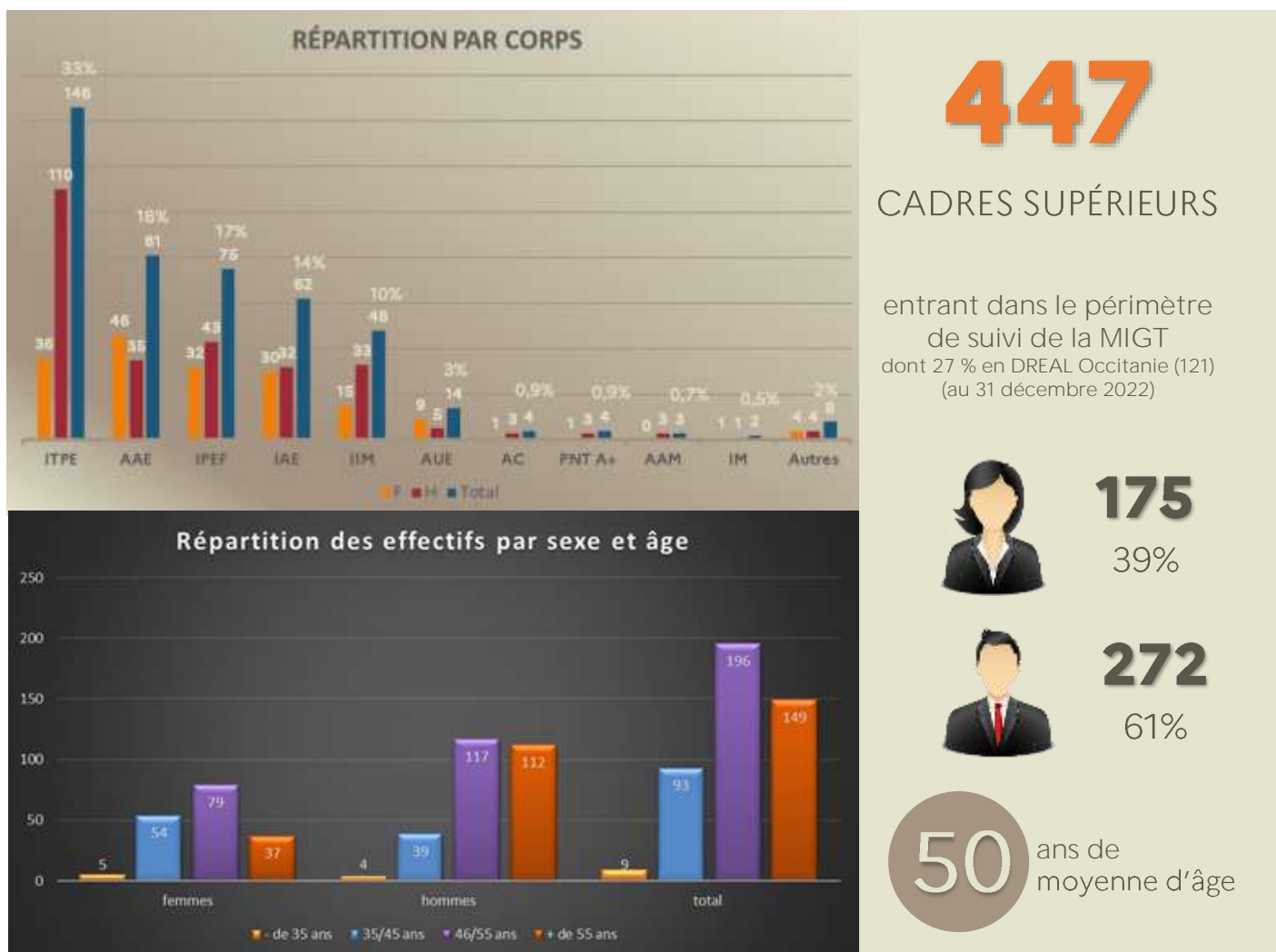


% du temps passé en RH⁴



⁴ Les pourcentages indiqués sont rapportés au temps travaillé (hors absences) et n'incluent pas les temps d'échange occasionnels entretenus par les IGRH avec les agents (par mails ou téléphone) à la demande de ces derniers.

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS SUIVIS



L'ORIENTATION ET LE SUIVI DES CADRES SUPÉRIEURS

L'objectif du suivi des cadres supérieurs est de contribuer à la construction de leurs parcours professionnels, de les accompagner dans les situations difficiles, de détecter et d'encourager les cadres à haut potentiel et de faire le lien avec le secrétariat général du pôle ministériel, notamment les chargés de mission de corps et la délégation aux cadres dirigeant.

Cela se traduit par la tenue d'entretiens d'orientation qui font l'objet d'une fiche de compte-rendu (Fiche d'orientation – FIDOR) partagée avec le cadre et transmise au chargé de mission du corps, ainsi qu'à la délégation aux cadres dirigeants, le cas échéant.

Les cadres concernés sont ceux placés en position normale d'activité ou en détachement dans des services, établissements publics ou collectivités territoriales dont le siège se trouve dans la zone d'action de la MIGT.

Les entretiens se déroulent dans la mesure du possible sur le lieu de travail du cadre et sont complétés par un bilan d'ensemble avec le chef de service. Le tableau ci-après rend compte des entretiens d'orientation dispensés en 2022 et répartis par corps.

L'action de la MIGT dans ce domaine lui permet aujourd'hui d'être de plus en plus impliquée dans les processus de mobilité et d'accompagnement des agents, les IGRH étant fréquemment sollicités par des cadres pour des conseils sur l'orientation à donner à leur carrière, ou par des chefs de services dans le cadre de recherches de profils sur des postes à enjeux de leur structure.

Entretiens réalisés en 2022

Après trois ans de fonctionnement de la MIGT de TOULOUSE, la quasi-totalité des cadres A+ relevant de son périmètre se sont vus proposer un entretien avec un IGRH.



Corps	Cadres dirigeants	PNA	détachés	Total
IPEF	20	16	4	40
Ingénieurs des mines	1			1
Administrateurs civils	3			3
Administrateurs des affaires maritimes	1			1
AUE		6	1	7
AAE		31	1	32
ITPE	4	54	2	60
IIM		16	1	17
IAE	1	14		15
ISPV	2			2
PNT A+		1		1
Autres	1			1
TOTAL	34	138	9	180

LES AVIS SUR AVANCEMENT

La MIGT assure le rôle d'harmonisateur concernant les corps d'encadrement supérieur (IPEF et AUE) ainsi que pour l'accès au 3^{ème} niveau de grade des corps de catégorie A (ITPE et AAE). Elle donne un avis et établit un classement des propositions émanant des services de sa zone d'action.

En 2022, l'exercice a porté sur 27 dossiers, conduisant à mener 17 entretiens, avec, comme en 2021, un effort particulier pour présenter le plus de dossiers possibles aux tableaux d'avancement à AAHCE et ITPEHC. Les agents déjà rencontrés en 2021 et dont la situation n'a pas évolué n'ont pas été rencontrés. La répartition des dossiers en fonction du tableau d'avancement est indiquée dans le tableau ci-contre.

Le coordonnateur et l'IGRH en charge des promotions dans le corps des IPEF ont également été sollicités pour participer à l'harmonisation de niveau 2.

Corps des IPEF	
Avancement à ICPEF	5
Avancement à IGPEF	1
Corps des AAE	
Avancement à AAHCE	7
Échelon spécial	1
Corps des ITPE	
Avancement à IT-PEHC	11
Échelon spécial	1
Corps des AUE	
Avancement à AUEC	0
Avancement à AUGÉ	1
TOTAL	27

LES CADRES DIRIGEANTS

Les IGRH rencontrent systématiquement les dirigeants d'une structure lors de leurs déplacements pour la tenue des entretiens d'orientation. En sus d'un échange sur les conditions de fonctionnement de leur structure, c'est aussi l'occasion de faire un point sur leur carrière.

Parallèlement, le coordonnateur rencontre les directeurs et directrices des services suivis par la MIGT, leurs adjoints ou adjointes, ainsi que les préfets et préfètes de département. Cet exercice permet plus particulièrement d'alimenter «un regard à 90°» sur les différentes situations individuelles rencontrées, destiné à enrichir les échanges d'informations entretenus lors de la revue des cadres avec la délégation aux cadres dirigeants.

En 2022, les cadres dirigeants et les départements pour lesquels la situation a évolué ont été privilégiés, conduisant à tenir 34 entretiens dits de « suivi ».

Il est à noter que le paysage des cadres dirigeants en Occitanie a fortement évolué en 2022, puisqu'un tiers a été renouvelé, dont près de 45 % des DDT/DDT adjoints, après une année 2021 déjà très marquée par de nombreux changements.

Par ailleurs, dans la perspective de la revue des cadres avec la DRH et la délégation aux cadres dirigeants, la MIGT fait un suivi particulier de cadres présentant le potentiel pour tenir à plus ou moins long terme des fonctions de direction.

LES CADRES DIRIGEANTS EN OCCITANIE

49

CADRES DIRIGEANTS

DONT 36 EMPLOIS DATE



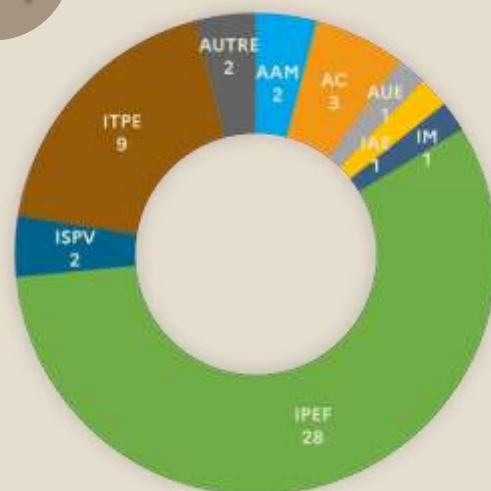
15
31%



34
69%

51

ans de moyenne d'âge



STRATÉGIE RÉGIONALE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS ET LA FLUIDIFICATION DES MOBILITÉS DES CADRES A+

Dans la continuité de l'action menée en 2021 conjointement avec la DREAL Occitanie et la mission MS3P de la DRH, suite aux constats d'un taux de réussite réduit des mobilités des A+ et d'une propension à privilégier géographiquement les bassins d'emploi de Toulouse et Montpellier, un plan d'action a été bâti localement sous le co-pilotage de la DREAL Occitanie et avec l'appui du CVRH de Toulouse.

Cette démarche a pour objectif de fluidifier les mobilités des cadres A+ au sein de la ZGE et de renforcer l'accompagnement et la valorisation des parcours professionnels.

Ce plan d'action se structure autour de 3 axes :

- Des enjeux et une stratégie partagée au niveau de la ZGE accompagnés des bonnes pratiques du recruteur.
- Des réseaux d'échanges structurés avec les autres sphères d'emploi (services déconcentrés hors MTECT, établissements publics, collectivités)
- Des actions de professionnalisation des recruteurs et d'accompagnement des candidats à la mobilité.

Dans ce cadre et celui de la mise à disposition d'André HORTH, la MIGT a initié des contacts avec les principales collectivités d'Occitanie (Région, Métropoles de Toulouse et Montpellier, Conseils départementaux 31 et 34), avec lesquelles des modalités d'échanges en matière de mobilités se structurent progressivement.

NUMÉRISATION DE LA FICHE D'ORIENTATION

Sous le pilotage de Georges DESCLAUX en qualité de référent IGRH, la démarche de numérisation de la fiche d'orientation s'est poursuivie pour doter les IGRH d'un outil visant à faciliter le conseil aux services et aux agents dans la gestion des mobilités.

L'année 2022 a été consacrée à l'élaboration de l'outil grâce au concours d'Éric BOYON, expert urbanisation SIRH et innovation de la DRH et l'association des IGRH.

Après divers tests, la FIDOR numérique sera mise en fonction en 2023 après une information de la DRH envers les cadres concernés par le processus d'orientation.

MISSIONS

AUDITS ET INSPECTIONS (HORS ISST)

Les inspections menées par l'inspectrice santé sécurité au travail sont détaillées au paragraphe 3

Intitulé	N° d'affaire	G. DESCLAUX	T. GALIBERT	D. GAY	Ph. JUNQUET	S. PELAT	M. TISSEIRE	A. VIU	Nombre Jours 2022	Nombre Jours Total mission
Mission Inter-Inspection DDI Gers	013973-01								3	16
Mission Inter-Inspection DDI Haute-Garonne	013974-01								5,5	19,5

Superviseur
 Coordonnateur
 Missionné
 Ressource

MISSIONS D'EXPERTISE, DE CONSEIL ET D'ÉVALUATION

Les missions d'expertise, de conseil et d'évaluation mobilisent l'ensemble des membres de la MIGT. Ils interviennent dans le cadre de missions au sein de la zone d'action de la MIGT, où, en 2022, cette activité a représenté 336 jours.

Les tableaux ci-après détaillent la participation des membres permanents et chargés de mission de la MIGT aux missions nationales (sources Notix et Ohris). Ils ne prennent pas en compte le temps consacré par l'assistante de la MIGT aux différentes missions.

LES MISSIONS A LA MIGT DE TOULOUSE



Intitulé	N° d'affaire	G. DESCLAUX	T. GALIBERT	D. GAY	Ph. JUNQUET	S. PELAT	M. TISSEIRE	A. VIU	Nombre jours 2022	Nombre jours Total mission
Missions nationales sur la zone d'action de la MIGT										
Dotation de solidarité - Évaluation du montant définitif des dégâts causés aux biens des collectivités territoriales du Gard suite aux Intempéries survenues le 14 septembre 2021	014191-01					x			21	21
Dotation de solidarité – Evaluation du montant définitif des dégâts causés aux équipements des collectivités territoriales de l’Aude suite aux événements climatiques survenus les 8, 9 et 10 septembre 2021	014241-01								5	5
Dotation de solidarité – Evaluation du montant définitif des dégâts causés aux biens des collectivités territoriales du Gard et de la Lozère suite aux intempéries survenues le 3 octobre 2021	014366-01								8,5	8,5
Mission de médiation concernant la plateforme aéronautique et aéroportuaire de Toulouse Blagnac	013478-01/02/03								124	242
Mise en œuvre de la politique de prévention du risque Inondation dans le département - Mission d'appui au préfet des Pyrénées-Orientales	014157-01								18	25
Mission d'évaluation de la mise en œuvre des politiques de risques naturels et technologiques en région Occitanie	014418-01								40	40
Missions nationales hors zone d'action de la MIGT										
Synthèse 2021 sur la santé et la sécurité au travail (ISST) dans les services relevant du CHSCT ministériel	014732-01								7	7
Comité des palrs – Les Grands Sites de France, la force fédératrice du paysage au cœur de l'action des territoires	014170-01								1	1
Bilan d'étape du déploiement des contrats de relance et de transition écologique (CRTE)	014471-01								57	57
Actualisation du guide thématique Audit de mise en œuvre de la politique de prévention des risques par région	013845-01								1	18
Appui du CGEDD à la réalisation d'une évaluation de la politique des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)	013006-01								1	13
Organisation territoriale de l'Etat en matière de politique de l'eau et de la pêche en eau douce	013891-01								12,5	32,5
Simplification des documents stratégiques de façade	014178-01								22	23
Evaluation des chefs de service des directions départementales Interministérielles, conjointement avec les membres du Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation (CSATE)	014212-01								10	10

Superviseur

Coordonnateur

Missionné

Ressource

MISSION D'APPUI AU PRÉFET DES PYRÉNÉES ORIENTALES

MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE PREVENTION DU RISQUE INONDATION DANS LE DEPARTEMENT

Le département des Pyrénées-Orientales, au climat méditerranéen et traversé par plusieurs fleuves côtiers, du massif pyrénéen à la mer, est fortement soumis au risque inondation. Sur le territoire à risque d'inondation au sens de la directive inondation, centré autour de l'agglomération de Perpignan, plus de 200 000 résidents permanents sont concernés par une zone inondable, par débordement de cours d'eau ou submersion marine, sans compter la population saisonnière représentant plus du double de la population résidente. La tendance actuelle est à l'augmentation de population dans ce territoire, sous la pression démographique que connaît l'ensemble du littoral languedocien.

Ces enjeux ont conduit le préfet des Pyrénées-Orientales à solliciter une mission d'appui de l'IGEDD pour expertiser la prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire, mieux comprendre les positions locales sur ce sujet et préconiser les outils et leviers appropriés au contexte.

Pour y répondre, la mission a mené une série d'entretiens auprès des services de l'État départementaux, régionaux et de bassin (Rhône Méditerranée), ainsi qu'auprès de plusieurs élus du territoire à risque d'inondation. Les quatre syndicats de bassin versant ont été rencontrés, ainsi que plusieurs structures clés engagées sur ces sujets, tels les syndicats mixtes des schémas de cohérence territoriale (SCoT) du territoire, l'agence d'urbanisme catalane, les services d'urbanisme de la ville de Perpignan, et l'association des maires de France.

Ce travail d'écoute a été consolidé par des expertises sur documents, à partir du fonds documentaire constitué en grande partie par la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), et enrichi par des compléments remis à l'occasion des entretiens (guide juridique de l'association des maires de France, études diligentées par le syndicat mixte du bassin versant de la Têt, etc.).

Ces éléments ont permis à la mission de répondre aux quatre grands axes de la commande, à savoir l'état d'avancement des démarches menées par l'État et les collectivités, notamment autour du porter à connaissance, l'évaluation de la prise en compte des instructions nationales dans les PPR et les documents d'urbanisme, l'évaluation de la mise en œuvre de la GEMAPI et notamment la gestion des endiguements et enfin de formuler des recommandations à destinations aux principaux acteurs concernés par la problématique.

Rapport à retrouver sur le site internet de l'IGEDD :

https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=liste-mot-articles&lang=fr&id_mot=1187&id_groupe=27



MÉDIATION AUTOUR DE LA PLATEFORME AÉRONAUTIQUE ET AÉROPORTUAIRE DE TOULOUSE-BLAGNAC

À Toulouse-Blagnac, la question des nuisances se pose avec acuité pour un aéroport rattrapé par l'urbanisation. Si la population est attachée au champion industriel Airbus, les riverains s'inquiètent des effets des vols de nuit de compagnies *low cost* sur la santé et les clivages en Commission consultative de l'environnement sont récurrents. Le préfet de région a fait appel à l'IGEDD pour une médiation. A partir d'échanges avec les parties prenantes est apparu l'intérêt d'une démarche d'Ateliers du territoire conçus par la DGALN, pour partager les enjeux à l'échelle de la place aéroportuaire, au-delà de la plateforme gérée par l'Aviation civile et resituer le problème du bruit dans une vision globale du territoire.

Durant l'année écoulée, à l'initiative du préfet, les représentants des collectivités – Région, Département, Métropole, Intercommunalité – des acteurs économiques, des associations ont travaillé en intelligence collective afin de dessiner ensemble les contours d'un pacte "gagnant-gagnant" et inscrire la place aéroportuaire dans un avenir durable.

Concilier les enjeux économiques et industriels, de qualité de vie, de préservation de l'environnement, de gestion d'un foncier rare et de mobilités : tel est le défi à court, moyen et long terme. L'IGEDD intervient auprès du préfet, en appui stratégique aux services déconcentrés, en éclairant les diagnostics, en questionnant les échelles, en proposant des options, en explorant les possibles engagements des parties.

Début 2023, les propositions sont en cours de formalisation pour être présentées aux instances de décision respectives. La démarche de l'État est saluée car elle a amorcé un climat de confiance et tissé des liens entre acteurs aux points de vue parfois antagoniques.

MISSIONS D'ÉVALUATION DES DÉGATS CAUSÉS AUX ÉQUIPEMENTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS

La région Occitanie a été touchée par plusieurs événements climatiques à l'automne et l'hiver 2021/2022 ayant occasionné des dégâts aux équipements des collectivités territoriales et leurs groupements :

- 14 septembre 2021 : Gard
- 8, 9 et 10 septembre 2021 : Aude
- 3 octobre 2021 : Gard et Lozère
- 9 au 12 décembre 2021 : Ariège, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées
- 9 au 12 janvier 2022 : Ariège, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne

L'IGEDD a été sollicitée pour mener en 2022 des missions d'évaluation du montant de ces dégâts dans le cadre de la dotation de solidarité. La MIGT de Toulouse est plus particulièrement intervenue pour les événements de septembre et octobre, ceux de décembre et janvier étant pris en charge par la MIGT de Bordeaux.

Compte tenu du montant estimé des dégâts (18 M€), la mission concernant l'événement du 14 septembre a été menée conjointement avec l'inspection générale de l'administration. Il est à noter que les départements du Gard et de la Lozère ont également fait l'objet de missions en 2021.

Les dégâts rencontrés sont les dégradations classiques liées aux débordements de cours d'eau et au ruissellement, touchant majoritairement les voiries et leurs équipements. Les missionnés ont également constaté une propension quasi systématique des collectivités à fortement surestimer les montants des dégâts, malgré une information et un cadrage amont par les services de l'État.

La MIGT a pu à chaque fois, s'appuyer sur une instruction de premier niveau de qualité réalisée par les services des DDT(M) des départements concernés, malgré une fragilité de plus en plus prégnante des compétences requises pour ce type d'instruction au sein des équipes départementales. Absentes des missions actuelles des DDT(M), elles reposent pour la plupart sur d'anciens contrôleurs de DDE possédant encore des connaissances techniques dans les domaines routiers ou infrastructures héritées de leur ancien métier de responsable de centre d'exploitation routière ou de maître d'œuvre en ingénierie publique.

Ce constat doit amener à se questionner sur la façon dont l'instruction de premier niveau dans le cadre de la dotation de solidarité doit être réalisée, notamment dans une région, l'Occitanie, régulièrement exposée aux événements climatiques d'ampleur.

Source des Photos : dossier des collectivités

Autoroute A9 (30) – Sept 2021



Pont de CHAMBOREDON (30)
3 oct 2021



Pied de Borne (48) – 3 oct 2021
Route communale depuis RD 151
vers les Beaumes Basses



3 MISSIONS

24,7 M€
dégâts déclarés

5,7 M€
dégâts éligibles

1,9 M€
dotation de
solidarité

45 jours passés

SANTE SECURITE AU TRAVAIL

PORTEFEUILLE DE SERVICES

Les services du portefeuille ont leur siège en Occitanie, mais de nombreux services ont des implantations sur l'ensemble du territoire de la France.

SERVICES / ETABLISSEMENTS	Effectif	Siège	Principales implantations	Remarques
1 DDT de l'Ariège	130	FOIX	FOIX	Réalisé Février 2022
2 DDTM du Gard	181	NIMES	NIMES, ALES, VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Réalisé Mars 2022
3 DDT de Haute-Garonne	242	TOULOUSE	TOULOUSE, CARBONNE, SAINT-GAUDENS	Réalisé Nov 22 / Fév 23
4 DDTM de l'Hérault	287	MONTPELLIER	MONTPELLIER, SETE, BEZIERS	Programmé Avril 2023
5 DDT du Lot	127	CAHORS	CAHORS, FIGEAC	
6 DDT des Hautes Pyrénées	134	TARBES	TARBES, LANNEMEZAN	Programmé Nov. 2023
7 DDT de Tarn-et-Garonne	144	MONTAUBAN	MONTAUBAN, CASTELSARRASIN	
8 DIR Sud-Ouest	496	TOULOUSE	TOULOUSE, CHAUM, CARBONNE (31), ST-PAUL DE JARRAT, FOIX, L'HOSPITALET PRES L'ANDORRE, GARANOU (09), LAISSAC, BARAQUEVILLE (12), LATOUR DE CAROL, MONT-LOUIS, ILLE SUR TET (66), AUCH, L'ISLE JOURDAIN (32), CAPTIEUX (33), SEMEAC (65), ROSIERES, MONTANS, CASTRES (81)	Inspection ciblée sur les accidents en intervention Réalisé Sept 2022
9 DREAL Occitanie	814	TOULOUSE	TOULOUSE, COLOMIERS (31), MONTPELLIER (34), FOIX (09), CAHORS (46), MONTAUBAN (82), ALBI (81), TARBES (65), NIMES (30), MENDE (48), CARCASSONNE (11), PERPIGNAN (66)	
10 CEREMA DTER Occitanie		TOULOUSE	TOULOUSE, MONTPELLIER	Réalisé Juin 2022
11 Parc national des Cévennes	76	FLORAC	FLORAC (48), NIMES (30) ET DELEGATIONS DANS 5 MASSIFS ET CAUSSES	
12 Parc national des Pyrénées	81	TARBES	TARBES, VAL D'AZUN, CAUTERETS, LUZ ST SAUVEUR, GAVARNIE (65), LARUNS, BEDOUS, ETSAUT (64)	Programmé Sept. 2023
DGAC				
13 Direction de la technique et de l'innovation	517	TOULOUSE	TOULOUSE	
14 DSAC Sud	87	TOULOUSE	TOULOUSE	
15 SNA Sud	24	TOULOUSE	TOULOUSE	Programmé Mars 2023
16 ENAC (École nationale de l'aviation civile)	1 200	TOULOUSE	TOULOUSE, MURET (31), CASTELNAUDARY, CARCASSONNE (11), MONTPELLIER (34), MELUN (77), SAINT-YAN (71), GRENOBLE (38), BISCAROSSE (40)	Inspection des sites de Biscarrosse, Grenoble, Saint-Yan et Melun réalisée en mai 2022.

Météo-France				
17 Direction de la Recherche et de l'enseignement supérieur (DESR)	268	Toulouse	TOULOUSE (31), LANNION (22), GRENOBLE (38), ILE DE LA REUNION	
18 Direction des systèmes d'information	249	TOULOUSE	TOULOUSE (31)	
19 Direction des systèmes d'observation			TOULOUSE (31), BREST (29), TRAPPES (78), LILLE (59), STRASBOURG (67), LYON (69), AIX EN PROVENCE (13), RENNES (35), GRENOBLE (38)	Inspection prévue en 2023
20 Direction des opérations pour la Prévision	811	TOULOUSE	TOULOUSE (31), SAINT-MANDE (94), GRENOBLE (38)	
21 Direction des services météorologiques	312	TOULOUSE	TOULOUSE (31)	
22 Direction de la climatologie et des services climatiques		TOULOUSE	TOULOUSE (31)	
INSPECTION PREVUE EN 2023		INSPECTION REALISEE EN 2022		

INSPECTION DU MANAGEMENT ET DE L'ORGANISATION SST

6 INSPECTIONS

DDT 09 – DDTM 30 – ENAC – DDT 31
CEREMA/DTER OCCITANIE – DIR SO

5 RAPPORTS

DDT 09 – DDTM 30 – ENAC
CEREMA/DTER OCCITANIE – DIR SO

1 RAPPORT DE SYNTHÈSE

DES INSPECTIONS REALISEES PAR LES ISST EN 2021, A DESTINATION DE LA DRH ET DU CHSCT MINISTERIEL.

5 RELECTURES DE RAPPORTS

CHSCT

Le nombre moyen de réunions du CHSCT dans un service est de trois par an. L'ISST se fixe pour objectif de participer au moins à un CHSCT par an dans chaque service.

En 2022, Danièle GAY a participé à 35 réunions de CHSCT, dont 5 pour présenter les recommandations suite à l'inspection (cf. liste des services inspectés ci-contre).

MISSIONS SPECIFIQUES DE CONSEIL

Dans la continuité de l'action menée en 2021 suite au suicide d'un agent survenu le 1^{er} février 2021, l'ISST a poursuivi son accompagnement méthodologique auprès de la direction concernée pour la conduite de l'enquête interne.

Danièle GAY est également intervenu auprès de la DIR Sud-Ouest pour l'aider à la définition d'un cahier des charges pour une évaluation des risques psychosociaux au sein de la structure. Cela a consisté en un accompagnement méthodologique du secrétaire général.

MISSIONS POUR LE RESEAU DES ISST

Danièle GAY est référente au sein du réseau des ISST pour les DIR.

Inspection ciblée de la DIR Sud-Ouest sur la prévention des risques d'accidents sur chantiers programmés et en intervention pour incidents et accidents

Suite aux graves accidents en intervention qui ont endeuillé plusieurs DIR, l'IGEDD a demandé aux inspecteurs et inspectrices santé et sécurité au travail d'inclure dans leurs inspections SST, la prévention des risques liés aux interventions sur chantiers programmés et aux interventions faisant suite aux incidents ou accidents. L'inspection SST de la DIR Sud-Ouest ayant eu lieu en deux phases en 2019 et 2021, une inspection complémentaire est diligentée pour approfondir les sujets précités. Celle-ci s'est déroulée en septembre 2022 et le rapport définitif a été remis au directeur le 30 novembre 2022. L'inspectrice a rencontré la direction, le secrétariat général avec l'unité sécurité prévention, la division entretien et exploitation et elle s'est rendue dans les CEI de Toulouse (31), L'Isle Jourdain (32) et Mont-Louis (66) ainsi que dans les Districts de Toulouse et de Foix, pour rencontrer l'encadrement et les agents dans les CEI.

La prévention des risques est fortement portée par la direction, avec l'adjoint au secrétaire général et l'unité Sécurité prévention. Le CHSCT est aussi très investi dans la prévention des risques, le secrétaire du CHSCT et le directeur veillent à ce que les questions de sécurité soient abordées de manière concrète et humaine.

Dans ce contexte la DIR SO est très présente sur les questions relatives à la prévention des risques sur les chantiers et en intervention. Elle a produit de nombreuses consignes, notes et fiches pour formaliser tout ce qui doit être mis en œuvre pour la sécurité des usagers et des agents. La formation des agents à la sécurité en intervention est très suivie par la direction et le secrétariat général.

Les accidents et presque accidents sont assez nombreux, mais la DIR n'a pas eu à déplorer d'accident fatal lors des dernières années.

Des améliorations doivent toutefois être apportées. Parmi celles-ci, la principale consiste à renforcer l'appropriation des consignes de sécurité par les équipes de terrain. En effet les équipes opérationnelles des CEI privilégient l'habitude pour l'exécution de leurs missions au détriment de l'application des consignes.

La commission « accident » peut encore améliorer son travail en utilisant les fiches accidents du DUERP pour proposer les mesures de prévention aux accidents analysés. Elle doit aussi s'assurer que ses analyses et propositions de mesures de prévention sont transmises aux CEI concernés.





MRAe

Mission régionale d'autorité environnementale

Occitanie

LES MEMBRES

PRÉSIDENTE

ANNIE VIU

MEMBRES IGEDD

GEORGES DESCLAUX

THIERRY GALIBERT

JUSQU'AU 31/03/2022

DANIELE GAY

STEPHANE PELAT

MARC TISSEIRE

A/C 01/04/2022

MEMBRES ASSOCIÉS

YVES GOUISSET

HYDROGEOLOGIE

PHILIPPE CHAMARET

CHIMIE DE L'ENVIRONNEMENT

A/C 28/09/2022

MAYA LEROY

SCIENCES DE GESTION DE
L'ENVIRONNEMENT

JEAN-MICHEL SALLES

ECONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

JEAN-MICHEL SOUBEYROUX

CLIMATOLOGIE

ACTIVITE 2022

70

AVIS SUR PLANS /
PROGRAMMES

74 en 2021

101

AVIS SUR PROJETS

95 en 2021

257

DECISIONS CAS PAR
CAS PLANS/PROGRAMMES

155 en 2021

1,4 ETP IGEDD

La mission régionale d'Autorité environnementale (MRAe) est composée de membres de l'IGEDD (membres permanents et chargés de mission) et de membres associés. Tous les membres sont désignés *intuitu personae* par le ministre chargé de l'environnement. Ils sont désignés en raison de leurs compétences en matière d'environnement et de leur connaissance des enjeux environnementaux de la région concernée.

FONCTIONNEMENT : LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MRAE A ÉTÉ RENOUVELÉ

Pour renforcer le positionnement de la MRAe en tant que tiers expert environnemental « objectif » (au sens des directives européennes), la MRAe a renouvelé son règlement intérieur en septembre 2022 : aucune collégialité ne peut désormais être prononcée sans la présence a minima d'un membre associé et d'un membre issu de l'IGEDD.

Pour exercer ses missions, la MRAe s'appuie sur un effectif de 22 agents qui apportent leur appui technique et sont mis à disposition par la DREAL dans le cadre de la convention entre la DREAL et la MRAe signée le 27 octobre 2020. Les six membres de l'IGEDD ont consacré 290 jours à la MRAe Occitanie, soit 1,4 ETP (1 ETP en 2021) correspondant à 23 % de l'activité globale de la MIGT

La MRAe s'est réunie 20 fois en 2022 (en mixte présentiel et visioconférence). Ces modalités de travail, complétées par l'organisation d'une collégialité électronique pour les dossiers ne pouvant pas être débattus en séance, ont permis de limiter à onze le nombre de dossiers endossés par délégation.

La fin de la crise sanitaire a permis le retour à des rencontres en présentiel ainsi que l'organisation d'un séminaire en septembre sur la thématique du photovoltaïque, dans un contexte d'augmentation du nombre de dossiers sur les énergies renouvelables.

Les avis publiés sont le fruit d'un travail collectif entre la MRAe et le département Ae de la DREAL. Le fonctionnement adopté est désormais fluide et robuste, il se fonde sur des échanges nourris sur des sujets techniques afin de construire des positions et postures partagées, pouvant se traduire par des éléments de doctrine, et également sur le fonctionnement et les modalités d'organisation.

Toutes les informations et l'actualité de la MRAe Occitanie ainsi que le rapport d'activité 2022 complet sont disponibles sur le site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/occitanie-r21.html>

QUELQUES CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS

FORTE AUGMENTATION DES SAISINES POUR AVIS

+38%

PROJET

+50%

PLAN &
PROGRAMMES

32

AVIS TACITES
soit 13 %
7 en 2021 (4%)



75%

des avis
plans & programmes
concernent les PLU et PLUi

50%

des avis projets
concernent
les EnR



CAS PAR CAS PLANS & PROGRAMMES

Poursuite de l'augmentation des saisines et des soumissions

+16%

de saisines

16%

de soumissions
8% en 2021



des soumissions du fait
d'une meilleure prise en
compte des enjeux de
changement climatique,
de santé humaine et de
mobilité

Une vigilance accrue de la MRAe sur les enjeux liés au changement climatique, mettant en évidence l'insuffisance de prise en compte de la disponibilité de la ressource en eau et des risques accrus d'inondation.

Les PCAET, cadre privilégié de la construction d'un projet de territoire en transition, d'ambition très inégale et ignorés pour la plupart lors de l'élaboration des documents d'urbanisme.

Le transfert de compétence de l'Ae nationale vers la MRAe des « plans de prévention des risques naturels et technologiques » à l'automne.

La mise en place d'une nouvelle procédure: les avis conformes dans le cadre de cas par cas liés aux documents d'urbanisme.

Le renouvellement du règlement intérieur permettant de prendre en compte les attentes des membres associés, affectés pour certains par la modification des conditions de rémunération.

MISSIONS

INTUITU PERSONAE

Les membres de la MIGT de Toulouse ont assuré en 2022 les fonctions suivantes :

Georges DESCLAUX	Référent IGRH de l'IGEDD Président de la Commission consultative économique de l'aérodrome de Toulouse Blagnac Président du jury du concours interne IEEAC Président du jury du concours Prépa ATPL (Pilotes de ligne)
Philippe JUNQUET	Président de la Commission intergouvernementale du Tunnel du SOMPORT Médiateur de l'hydroélectricité en Occitanie
Jean-Pierre VIGUIER	Membre du groupe de travail sur les scénarios de la transition énergétique
Annie VIU	Membre du conseil d'administration de l'ENGEEES Présidente de la MRAe Occitanie

En 2022, Stéphane PELAT et Ghislaine DELGADO se sont investis dans la démarche de réingénierie des fonctions support en participant chacun à trois groupes de travail.

Par ailleurs, Ghislaine DELGADO co-anime le réseau des assistants(es)/gestionnaires.

DOUBLE RATTACHEMENT

Conformément au nouveau statut de l'IGEDD, les membres de la MIGT de TOULOUSE bénéficient depuis le 1^{er} janvier 2022 d'un double rattachement à une section, permettant de couvrir un large panel de thématiques et ainsi enrichir les échanges.

	AITAP	ESPD	HACS	MRR	MT	TEC
Danièle GAY	■					
Philippe JUNQUET			■			
Stéphane PELAT				■		
Marc TISSEIRE				■		
Annie VIU				■		

Annexe

GLOSSAIRE

DIRECTIONS ET SERVICES

ACRONYME	SIGNIFICATION
AE	Autorisation environnemental
AITAP	Section Audits, inspections et transformation de l'action publique
CEDIP	Centre d'Evaluation de Documentation et d'Innovation Pédagogiques
CEI	Centre d'entretien et d'intervention
CEREMA	Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement
CGEDD	Conseil général de l'environnement et du développement durable
CVRH	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
DDI	Direction départementale interministérielle
DDT(M)	Direction départementale des territoires (et de la mer)
DGAC	Direction générale de l'aviation civile
DGALN	Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
DIR SO	Direction interdépartementale des routes Sud-Ouest
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DRH	Direction des ressources humaines
DSAC	Direction de la sécurité de l'aviation civile
ENAC	Ecole nationale de l'aviation civile
ENGEES	Ecole nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
ESPD	Section Études, synthèse, prospective et données
HACS	Section Habitat, aménagement et cohésion sociale
IGEDD	Inspection générale de l'environnement et du développement durable
MIGT	Mission d'inspection générale territoriale
MRR	Section Milieux, ressources et risques
MS3P	Mission de suivi personnalisé et des parcours professionnels (DRH)
MT	Section Mobilités et transport
SCHAPI	Service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations
SNA	Service nationale de l'aviation
TEC	Section Transition énergétique et climat
VNF	Voie navigable de France

CORPS ET GRADES

ACRONYME	SIGNIFICATION
AAE	Attaché administratif de l'Etat
AAHCE	Attaché administratif hors classe de l'Etat
AAM	Administrateur des affaires maritimes
AC	Administrateur civil
AUE	Architecte urbaniste de l'Etat
AUEC	Architecte urbaniste de l'Etat en chef
AUGE	Architecte urbaniste général de l'Etat
IAE	Ingénieur de l'agriculture et de l'environnement
IIM	Ingénieur de l'industrie et des mines
IM	Ingénieur des mines
IPEF	Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts
ICPEF	Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts
IGPEF	Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts
ISPV	Inspecteur de santé publique vétérinaire
ITPE	Ingénieur des travaux publics de l'Etat
ITPEHC	Ingénieur des travaux publics de l'Etat hors classe
PNT	Personnel non titulaire

AUTRES SIGLES ET ACRONYMES

ACRONYME	SIGNIFICATION	ACRONYME	SIGNIFICATION
ATPL	<i>Airline Transport Pilot Licence</i> : Licence de pilote de ligne	IGRH	Ingénieur général des ressources humaines
CHSCT	Comité hygiène sécurité et conditions de travail	ISST	Inspecteur(trice) santé sécurité au travail
CRTE	Contrat de relance et de transition écologique	MASA	Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
CSATE	Conseil supérieur de l'appui territorial et de l'évaluation	MRAe	Mission régionale d'autorité environnementale
DATE	Directeur(trice) de l'administration territoriale de l'Etat	MTE	Ministère de la transition énergétique
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels	MTECT	Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
ENR	Energies renouvelables	PCAET	Plan climat-air-énergie territorial
EPF	Etablissement public foncier	PNA	Position normale d'activité
ETP	Equivalent temps plein	SAGE	Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
FIDOR	Fiche d'orientation	SCoT	Schéma de cohérence territoriale
HACS	Section Habitat, aménagement et cohésion sociale	SG	Secrétaire général
IEEAC	Ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile	ZGE	Zone de gouvernance des effectifs



Site internet de l'IGEDD :
« Les rapports de l'inspection »